

ILES SAINT-PIERRE & MIQUELON COLONIE FRANCAISE .

SERVICE RADIOTELEGRAPHIQUE

Monsieur,

Je vous accuse réception de votre lettre en date du 17 décembre dernier et vous en remercie .

Je suis heureux de vous confirmer que c'est bien notre station de FQN que vous avez entendu aux heures que vous m'indiquez .

Voici, à titre de renseignements les caractéristiques de cette station ainsi que nos heures de transmission :

Emetteur Type Société Française Radioélectrique M.D.25 .

Puissance-antenne 220 watts .

Modulation par contrôle d'anode .

Exploitée par le Gouvernement français des Iles STPierre Miquelon .

A partir du 1^{er} Mars 1934 nos émissions de radiodiffusion n'auront plus lieu que chaque samedi de 0h30 à 2h00 (Greenwich time)

Ces émissions comporteront de la musique enregistrée, des causeries religieuses, artistiques ou scientifiques, en français .

Tous les quatrièmes samedis de chaque mois une soirée de gala aura lieu avec le concours des artistes amateurs du pays .

Je suis tout disposé, si votre radio-club le désire, à faire encore une émission spéciale à votre adresse. Il appartiendra à votre association de m'indiquer le jour et heure où il désirerait nous entendre .

Veillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

E. VERNHET

SUPER INTENDENT WIRELESS SERVICE .